**Intégration de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire**

Considérations relatives à la conception, à la mise en œuvre et à la documentation
de la coopération technique

*Cette note fournit des conseils pour la formulation, les activités, le suivi et l’évaluation des projets Sud-Sud de l’UNOSSC. Elle vise à aider les équipes qui souhaitent explorer un ou plusieurs thèmes dans le cadre de l’intégration de la coopération Sud-Sud. Les questions suivantes peuvent servir de liste de contrôle tout au long du cycle du projet, couvrant un éventail de considérations récurrentes. Les équipes de projet sont invitées à se concentrer sur le(s) sujet(s) correspondant à leur(s) domaine(s) de préoccupation.*

# Typologie de la coopération technique entre pays en développement

**(y compris avec un financement triangulaire)**



|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| La coopération peut aller des relations interpersonnelles aux relations institutionnelles | Développement des capacités (compétences des personnes) |  | Partage des connaissances |
| * Participer à :
	+ des ateliers et cours de formation ;
	+ des bourses d’études à l’étranger ;
	+ des voyages d’étude et des visites d’apprentissage ;
	+ des formations pratiques, des formations par observation, des stages, des apprentissages, des mentorats, des bourses de perfectionnement ; l’élaboration de programmes de formation.
 | * Examiner les documents sur les bonnes pratiques des pays confrontés à des défis similaires **et** trouver des modèles ou des idées qu’ils ont appliqués dans leurs activités ;
* Participer à des forums, des séminaires en ligne, etc., **et** appliquer les recommandations ou les pratiques introduites par d’autres acteurs du Sud.
 |
| Exemples : [Les « Solar Mamas » camerounaises formées par le Barefoot College](https://unsouthsouth.org/2022/05/15/cameroons-solar-mamas-light-the-way/) ; [L’Eswatini s’initie à la collecte des eaux de pluie ;](https://unsouthsouth.org/2023/02/22/expanding-rainwater-harvesting-and-fishponds-in-eswatini-building-technical-expertise-through-a-study-visit-to-india/) [Bourse EMPOWER pour les femmes scientifiques du Sud](https://www.southsouth-galaxy.org/news/icgeb-celebrates-empower-fellowships-programme-awardees-on-international-day-of-women-and-girls-in-science/) |  | Exemples : [Apprendre pour renforcer la résistance aux intempéries dans les](https://unsouthsouth.org/2023/08/04/lessons-best-practices-in-hurricane-resilience/) [Caraïbes](https://unsouthsouth.org/2023/08/04/lessons-best-practices-in-hurricane-resilience/) ; [L’apprentissage Sud-Sud permet à la Moldavie](https://unsouthsouth.org/2022/05/20/digital-technology-serves-republic-of-moldova-in-times-of-peace-and-war/) [d’améliorer ses systèmes statistiques](https://unsouthsouth.org/2022/05/20/digital-technology-serves-republic-of-moldova-in-times-of-peace-and-war/) |
|  |  |
| Assistance technique  |  | Création de réseaux |
| * Recevoir des experts détachés ou en poste à l’étranger ;
* Bénéficier de services de conseil ou de consultation ;
* Soutien à l’accès ou contributions techniques aux études de faisabilité, à la conception des politiques/interventions, à l’installation d’équipements, à l’adoption et à l’assimilation des technologies, au suivi, à la maintenance, aux évaluations, etc ;
* Fournir des résultats par le biais de dialogues facilités avec d’autres experts du Sud.
 | * Développer ou permettre l’accès à des réseaux de collaboration récurrente (universitaire, scientifique, genre, etc.) ;
* Développer ou faciliter l’accès à la chaîne de valeur, au développement des entreprises, aux réseaux commerciaux ou professionnels ;
* Créer des coalitions entre les acteurs des pays en développement en vue d’une action collective ou d’une négociation sur des questions, des agendas ou des intérêts politiques ;
* Jumelages (villes, écoles, contributions, etc.).
 |
| Exemples : [Les « Flying Labs » du Sénégal forment les pilotes de drones de la Gambie](https://unsouthsouth.org/2022/05/23/early-warning-system-and-flying-labs-help-the-gambia-to-mitigate-the-impacts-of-flash-floods/) [pour la surveillance des inondations ;](https://unsouthsouth.org/2022/05/23/early-warning-system-and-flying-labs-help-the-gambia-to-mitigate-the-impacts-of-flash-floods/) [Trinité-et-Tobago s’inspire de](https://unsouthsouth.org/2022/03/14/robotics-and-telemedicine-expand-access-and-increase-safety-of-health-care-services/) [l’expérience du Rwanda en matière d’introduction de robots médicaux](https://unsouthsouth.org/2022/03/14/robotics-and-telemedicine-expand-access-and-increase-safety-of-health-care-services/) |  | Exemples : [Cluster des villes Sud-Sud](https://www.southsouth-galaxy.org/cities-clusters/) ; [Centre mondial de développement Sud-Sud ;](https://www.southsouth-galaxy.org/capacity-development-initiatives/gssdc/) [Penseurs mondiaux Sud-Sud](https://www.ssc-globalthinkers.org/homepage) |
|  |  |
| Partage des technologies/équipements |  | Développement des capacités (institutions) |
| * Acquérir des technologies, de la propriété intellectuelle, des produits dérivés d’avancées technologiques (par exemple, des vaccins, des semences améliorées) ou des protocoles et du savoir-faire pour la reproduction de technologies ;
* Acquérir des équipements, des machines et/ou des produits industriels.
 | * Cadre institutionnel, ressources techniques, conseils sur les politiques ou les instruments constitutifs, ou autre assistance à la mise en place d’institutions, de programmes ou de politiques publics ainsi que d’entités, d’instituts, de centres de formation, de laboratoires, etc. de la société civile.
 |
| Exemples : [Transferts de technologie sur le lien entre l’eau, l’énergie et l’alimentation](https://www.southsouth-galaxy.org/capacity-development/rok-unossc-facility/) [pour le bassin inférieur du Mékong](https://www.southsouth-galaxy.org/capacity-development/rok-unossc-facility/) ; [Distribution d’eau par pompe solaire](https://unsouthsouth.org/2023/08/03/solar-pumped-water-distribution-points-ease-domestic-work-in-dialakorodji/) [au Mali ;](https://unsouthsouth.org/2023/08/03/solar-pumped-water-distribution-points-ease-domestic-work-in-dialakorodji/) [La Zambie, le Nigeria et le Ghana améliorent leurs](https://my.southsouth-galaxy.org/en/solutions/detail/promotion-of-small-hydropower-development-in-zambia-nigeria-and-ghana) [petites centrales hydroélectriques](https://my.southsouth-galaxy.org/en/solutions/detail/promotion-of-small-hydropower-development-in-zambia-nigeria-and-ghana) |  | Exemples : [Création d’un centre de recherche agricole aux](https://ibsa.unsouthsouth.org/projects/comoros/) [Comores](https://ibsa.unsouthsouth.org/projects/comoros/) ; [Centre d’excellence en technologie de l’information](https://unsouthsouth.org/2022/10/11/e-commerce-platforms-developed-in-papua-new-guinea-why-not/) [en Papouasie-Nouvelle-Guinée](https://unsouthsouth.org/2022/10/11/e-commerce-platforms-developed-in-papua-new-guinea-why-not/) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mise en place de systèmes communs |  | Production conjointe |
| * Mettre en place un système commun d’alerte précoce, une plateforme de consultation et un système de prestation de services ;
* Permettre l’intégration ou la mise en place d’une politique, d’une structure, d’un protocole, d’un instrument, etc. communs.
 |  | * S’engager dans une recherche commune, une coproduction, une entreprise commune ou un engagement entrepreneurial, une co-publication, aboutissant à un produit commun ;
* Créer un site de démonstration pour une utilisation dans plusieurs pays.
 |
| Exemples : [Alerte précoce sur le climat pour sept pays insulaires du](https://unsouthsouth.org/2022/08/23/7-pacific-island-nations-band-together-to-protect-against-extreme-weather/) [Pacifique](https://unsouthsouth.org/2022/08/23/7-pacific-island-nations-band-together-to-protect-against-extreme-weather/) ; [Plateforme g7+](https://www.southsouth-galaxy.org/g7-) |  | Exemples : [Bourses de recherche et de production conjointe du](https://drive.google.com/file/d/1yoTgJPDDxUDWeOHTEJja4rhonMMElQsb/view) [Fonds fiduciaire Perez-Guerrero](https://drive.google.com/file/d/1yoTgJPDDxUDWeOHTEJja4rhonMMElQsb/view) |
| Coopération politique et facilitation d’un environnement favorable |
| * Dialogues politiques, coordination des politiques et élaboration de politiques supranationales ;
* Efforts d’intégration, tels que des accords régionaux ou sous-régionaux, des cadres d’intégration économique et des plans de stabilité transfrontaliers.
* Effectuer des exercices pour faire correspondre les besoins et les capacités ;
* Activités de promotion et de sensibilisation visant à faire connaître les possibilités et les avantages de la coopération et à en promouvoir de nouvelles ;
* Sensibilisation, mobilisation de ressources, établissement de partenariats ou soutien opérationnel à la mise en œuvre de la coopération Sud-Sud.

Exemples : [Campagne de l’Union africaine (CUA) pour mettre fin au mariage des enfants](https://ibsa.unsouthsouth.org/projects/malawi-and-zambia/) ; [11 nations des îles du Pacifique s’engagent dans une transition énergétique](https://unsouthsouth.org/2023/05/31/solar-power-lighting-the-way-for-energy-security-in-11-pacific-island-countries/) [durable](https://unsouthsouth.org/2023/05/31/solar-power-lighting-the-way-for-energy-security-in-11-pacific-island-countries/) |

***Les typologies sont, par définition, une simplification excessive en archétypes pour permettre la catégorisation
à travers les spectres. Ces typologies ne s’excluent donc pas mutuellement, mais se chevauchent et se complètent souvent.***

# Questions d’orientation

## Type de coopération technique et nature de l’activité

* À partir de la typologie décrite ci-dessus ou d’autres formes supplémentaires, quel(s) type(s) de coopération technique Sud-Sud le projet a-t-il facilité ? Décrivez l’activité, les parties prenantes engagées et leurs nationalités et affiliations institutionnelles.
* Pourquoi a-t-il été jugé utile dans ce projet d’intégrer un échange Sud-Sud ou de reproduire une solution d’un autre pays en développement pour atteindre les résultats escomptés ? Quelle motivation ou quel avantage a conduit à la décision d’utiliser cet élément de la coopération Sud-Sud ?

## Application des principes clés de la coopération Sud-Sud dans la conception et la mise en œuvre des projets

* L’***annexe 1*** comprend des questions d’évaluation sur l’application des principes de la coopération Sud-Sud : appropriation et direction nationales, bénéfice mutuel, égalité et horizontalité, non-conditionnalité, complémentarité, solidarité, respect de la souveraineté nationale et non-ingérence, volontariat, rapport coût-efficacité, adéquation au contexte et résultats concrets.
* Dans quelle mesure le projet a-t-il appliqué ces principes de coopération Sud-Sud ? Quelles actions ou approches pertinentes le projet a-t-il adoptées pour illustrer l’application pratique de ces principes de coopération Sud-Sud ? Quelles leçons en ont été tirées ?

## Discours, récit et état d’esprit

* Le projet a-t-il instrumentalisé un langage et un récit qui décrivent la coopération entre pairs, en évitant la terminologie assistentialiste, comme les catégorisations donateur-bénéficiaire, l’aide, l’assistance, ou le langage et les cadres patriarcaux ?

## Pertinence des connaissances du Sud et de leur applicabilité ou transférabilité particulière pour relever le défi du développement en question

* Pourquoi les connaissances provenant d’un autre pays en développement étaient-elles particulièrement pertinentes pour relever le défi du développement abordé par le projet ?
* Comment les partenaires de coopération technique et/ou la technologie ont-ils été identifiés et/ou sélectionnés *(sur la base du marché ou de la conception du projet) ?*
* La proximité ou les similitudes géographiques, les langues, le niveau de développement et/ou le contexte ont-ils été des facteurs pertinents qui ont influencé la sélection ?
* Certaines caractéristiques du/des partenaire(s) coopérant(s), de la pratique ou de la technologie ont-elles contribué de manière significative à l’impact de l’application/du transfert ?

## Méthodologie d’un transfert Sud-Sud efficace

* Quelle méthodologie a été utilisée pour faciliter l’assistance technique/l’échange/le transfert ? Pourquoi cette méthodologie était-elle particulièrement pertinente par rapport aux objectifs de ce projet ? La méthodologie était-elle particulièrement pertinente pour effectuer un transfert dans le contexte d’un pays en développement ?
* Y a-t-il eu, dans la manière dont la pratique/le savoir/la technologie a été transféré(e), des singularités et/ou des spécificités qui font partie intégrante de la manière dont le savoir a été produit et développé ? Si oui, lesquelles ?
* Qu’est-ce qui aurait pu être fait par le projet ou par des parties prenantes particulières pour accroître la facilité, l’applicabilité et l’impact du transfert Sud-Sud ?

## Participation, engagement horizontal et apprentissage mutuel

* Le projet a-t-il fait l’objet d’efforts particuliers ou d’aménagements pour garantir une participation significative d’acteurs d’autres pays du Sud ? Plus précisément, qu’a fait le projet pour que cette participation ait un impact ?
* Le transfert s’est-il fait dans un seul sens ou s’agissait-il d’un échange horizontal/apprentissage entre pairs où les connaissances circulaient dans les deux sens ? Y a-t-il eu un bénéfice mutuel ? Dans l’affirmative, quels sont les gains mutuels ?
* Le transfert a-t-il donné lieu à un retour d’information, à des améliorations et/ou à un apprentissage mutuel dans les domaines d’amélioration ou d’expansion de la pratique/technologie ?

## Contextualisation, adaptation et innovation

* Les connaissances, l’expertise et la technologie du Sud étaient-elles immédiatement applicables ou le contexte du pays présentait-il des différences, des défis ou des particularités ? Quels sont les points communs et les différences ?
* Les connaissances/pratiques/technologies du Sud ont-elles été **adaptées** afin de répondre au nouveau contexte du pays ? De quelle manière et par quel(s) processus ? L’adaptation a-t-elle été définie dans le cadre d’un processus participatif ou par qui/quoi a-t-elle été guidée ? Quel a été le rôle des communautés locales ?
* L’introduction (en général) ou l’adaptation (en particulier) des connaissances/pratiques/technologies au nouveau contexte national a-t-elle donné lieu ou appelé à des innovations ? Quelles innovations ?
* Si la coopération technique Sud-Sud a généré une innovation, celle-ci a-t-elle une incidence sur l’adoption systémique du transfert au sein du pays ou sur sa transférabilité dans d’autres pays du Sud ?
* Le projet a-t-il adopté une approche unique ou progressive pour mettre en œuvre la coopération/le transfert (par exemple, un petit projet pilote pour guider une mise en œuvre plus large) ? Pourquoi cette approche ? Des enseignements pertinents ont-ils été tirés de son utilisation, des décisions de conception ont-elles été prises pour corriger le tir, un retour d’information a-t-il été obtenu, etc. ?
* Des efforts ont-ils été faits (consultations, études de faisabilité, etc.) pour tester la pertinence et l’applicabilité de la pratique d’un autre pays du Sud en vue de son utilisation dans le cadre de ce projet ? En quoi ont consisté ces efforts et quels en ont été les résultats ? Ont-ils donné lieu à des recommandations spécifiques pour la mise en œuvre du projet ?

## Portée, impact transformationnel et durabilité des connaissances acquises dans le Sud

* Le transfert a-t-il été circonscrit (impact sur un public restreint, un groupe spécifique, etc.) ou a-t-il eu un impact transformationnel systémique (sur un segment de population plus large, des institutions clés, etc.) ? Dans ce dernier cas, les connaissances ou technologies du Sud présentent-elles des caractéristiques inhérentes qui, dans le contexte local, peuvent faciliter un changement systémique et une adoption plus large des connaissances transférées ?
* Quelle stratégie a été utilisée pour garantir la durabilité de l’impact des connaissances/expertises/technologies transférées ? Les caractéristiques de la pratique/technologie développée dans un autre pays du Sud ont-elles contribué à sa durabilité ? Lesquelles ? Certaines de ces caractéristiques ayant un impact sur la durabilité sont-elles liées au contexte du pays en développement dans lequel la pratique/technologie/expertise a été développée ? Comment ?
* La constitution de réseaux ou de coalitions a-t-elle débouché sur des structures, des accords, des forums et/ou des institutions de coopération à moyen ou à long terme, ou sur une plus grande intégration ayant un impact à long terme ? Veuillez expliquer comment et pourquoi.

## Facteurs de réussite et enseignements

* Qu’est-ce qui a bien fonctionné dans cette coopération technique Sud-Sud ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à ce succès ?
* Qu’est-ce qui n’a pas très bien fonctionné ? Quels sont les défis qui ont conduit à ces faiblesses ? Comment ont-ils été traités ? Le projet a-t-il permis de tirer des enseignements sur ce qui pourrait être fait différemment ?
* Quels enseignements tirés des précédentes initiatives de coopération Sud-Sud [le cas échéant] ont contribué à la réussite de ce projet ?

## Courtage et facilitation des partenariats Sud-Sud

* Comment le partenariat Sud-Sud a-t-il été négocié ? A-t-il bénéficié du soutien d’une ou plusieurs tierces parties et sous quelle(s) forme(s) ?
* Quels ont été les principaux éléments à prendre en compte pour garantir la compatibilité et l’adéquation du partenariat ?
* La mise en place d’un partenariat avec une autre entité du Sud a-t-elle posé des problèmes spécifiques ? Que fallait-il faire pour que le partenariat aille de l’avant et produise des résultats ?

## Maîtrise, appropriation, solidarité du Sud et création de bonne volonté

* Les pratiques/connaissances/technologies ont-elles été appropriées au niveau local ? Comment ? Qui (quelles parties prenantes) en a acquis la possession ou la propriété ou se les est approprié comme outil pour faire progresser l’impact sur le développement ? Cela a-t-il eu des implications pour ces parties prenantes en termes de réseaux du Sud ou de liens à moyen et/ou long terme avec d’autres pays en développement ?
* Comment le gouvernement perçoit-il cette coopération technique Sud-Sud ? Qu’est-ce qu’il apprécie le plus ? Y a-t-il des choses qu’il n’apprécie pas dans cet échange/cette coopération/cette technologie ?
* Cette expérience a-t-elle incité les parties prenantes à s’intéresser davantage aux connaissances et aux pratiques du Sud ? Comment cet appétit s’est-il manifesté ?

## Bénéfices mutuels et structures pour des liens au-delà de la coopération

* Le projet a-t-il créé un accès aux marchés pour l’un ou l’autre des partenaires de coopération ? Quel partenaire et comment ?
* Le projet a-t-il permis à l’un des partenaires de mieux connaître le(s) marché(s) ou les opportunités de l’autre partenaire ?
* Le projet a-t-il permis de développer le capital humain nécessaire aux opérations transfrontalières ?
* Le projet a-t-il permis l’intégration de la chaîne de valeur ou l’établissement de bases de production chez le partenaire de coopération ?

## Conséquences positives ou négatives involontaires

* Le transfert/l’adoption d’une/de technologie(s)/pratique(s) particulière(s) entraînerait-il/elle une dépendance à l’égard de la disponibilité de matériaux, de pièces détachées, etc. d’un fournisseur du Sud ou de l’expertise de l’institution prestataire, etc. ? Comment le projet a-t-il traité cette question et quelles en sont les implications à long terme ?
* L’application des connaissances/pratiques/expertises du Sud a-t-elle eu des conséquences positives ou négatives inattendues ? Quelles étaient-elles et cela a-t-il d’autres ramifications ?

## Difficultés structurelles et complexité de la coopération Sud-Sud

* Les capacités disponibles dans le Sud étaient-elles suffisantes pour concevoir et mettre en œuvre une réponse de coopération Sud-Sud au problème de développement abordé ou, par exemple, la solution technologique était-elle étroitement liée à des produits ou à une expertise disponibles presque exclusivement dans les pays développés à l’époque ?
* Des facteurs structurels ont-ils découragé, limité ou entravé la réalisation de certaines activités Sud-Sud ? Lesquels ? Le projet a-t-il pris des mesures pour les atténuer ou des décisions pour travailler dans le cadre de ces limites structurelles (par exemple, manque d’infrastructures sous-régionales, coûts beaucoup plus élevés pour voyager/organiser des événements dans une sous-région particulière que pour se réunir dans le Nord) ?

## Environnement favorable à la coopération Sud-Sud

* L’environnement juridique, réglementaire, administratif et institutionnel du pays a-t-il posé des problèmes pour les échanges Sud-Sud ? Lesquels ?
* L’existence d’une institution nationale spécialisée, d’un cadre stratégique, de politiques ou de lignes directrices pour la coopération Sud-Sud a-t-elle (aurait-elle) fait une différence ?

## Taux préférentiel pour la coopération Sud-Sud

* Le projet/l’entité des Nations Unies a-t-il(elle) accordé des taux d’aide indirecte préférentiels pour la coopération Sud-Sud (c’est-à-dire des taux réduits établis par un [conseil d’administration](https://popp.undp.org/document/executive-board-decision-20139) des Nations Unies pour les contributeurs du Sud) ?

## Stratégies d’approvisionnement respectueuses du Sud

* Le projet a-t-il donné la préférence aux fournisseurs locaux des pays en développement lors de l’achat de biens et de services ? Au-delà du soutien à l’économie locale, ces engagements ont-ils favorisé le transfert de connaissances et le renforcement des capacités dans la région ?
* Le projet a-t-il permis d’identifier et de soutenir des industries locales correspondant aux objectifs du projet ? Au-delà de l’approvisionnement en matériaux et services auprès de ces industries,
a-t-il fourni une assistance technique ou promu leurs produits sur les marchés internationaux ?
* Le projet a-t-il impliqué les communautés locales dans le processus de sa mise en œuvre, au bénéfice de la communauté en termes d’emploi, de développement des compétences et de développement des infrastructures ?
* Le recrutement du projet a-t-il encouragé les candidats qualifiés des pays en développement, en favorisant également le genre, les minorités, le handicap et d’autres catégories vulnérables ?
* Le projet a-t-il fait appel à des administrateurs auxiliaires ou à des volontaires des Nations Unies avec des recrutements préférentiels pour les ressortissants des pays du Sud ?
* La passation de marché du projet a-t-elle fait l’objet d’une stratégie visant à uniformiser les règles du jeu ou à surmonter les structures héritées du passé qui pourraient nuire à l’égalité de participation des fournisseurs du Sud ?

## Impact sur le renforcement des capacités Sud-Sud et la sensibilisation de l’équipe de pays des Nations Unies et du gouvernement

* Le projet et la coopération qu’il implique ont-ils eu un impact sur l’équipe de pays des Nations unies ou sur les structures, la préparation et les engagements du gouvernement en matière de coopération Sud-Sud ? (Par exemple : ont-ils contribué à élargir l’approche de partenariat de l’équipe de pays des Nations Unies ? Ont-ils particulièrement renforcé les capacités et l’intérêt pour le courtage des réseaux du Sud ? Ont-ils compilé les meilleures pratiques pour les offres de coopération ou élaboré des listes d’experts pour la coopération technique ? Ont-ils contribué
à affiner l’offre de services sur la coopération Sud-Sud ? Ont-ils produit des orientations ou des outils de formation sur la coopération Sud-Sud ? Ont-ils contribué à définir/élargir le système de suivi et de rapport pour la coopération Sud-Sud ? Ont-ils contribué à l’élaboration de futurs cadres de coopération pour le développement durable des Nations Unies comportant des éléments explicites de coopération Sud-Sud *?* Veuillez préciser.

## Application des principes clés de la coopération Sud-Sud dans l’évaluation des projets

* L’évaluation du projet a-t-elle comporté un examen des éléments Sud-Sud, comme indiqué dans l’annexe ?
* Les processus d’évaluation des entités des Nations Unies, les modèles, les fournisseurs et les valeurs ont-ils pris en compte la perspective du Sud, notamment pour une contextualisation et une évaluation significatives des résultats, des défis, des partenariats et des décisions de gestion ? Ont-ils permis de saisir efficacement les dimensions de la coopération Sud-Sud, les priorités du Sud en matière de renforcement des capacités, les avantages du projet ainsi que leur pertinence et leur impact sur le renforcement des réseaux du Sud ?

**ANNEXE. UN CADRE ANALYTIQUE SUR L’INTÉGRATION DES PRINCIPES DE LA COOPÉRATION SUD-SUD AU NIVEAU DES PROJETS**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Leadership et appropriation au niveau national** |  | * **Les objectifs du projet doivent être clairement alignés sur les priorités du pays concerné.**
	1. Le projet a-t-il été financé dans le cadre d’une approche axée sur la demande ?
	2. Le projet suit-il les priorités énoncées par le gouvernement ?
* **Les entités nationales des pays bénéficiaires sont fortement encouragées à participer à la mise en œuvre du projet et à le faire dans une perspective à long terme.**
	1. Le gouvernement est-il engagé ?
	2. Comment le gouvernement démontre-t-il qu’il s’approprie le projet ?
	3. Le gouvernement a-t-il fourni une contrepartie financière ou en nature au projet ?
	4. Le gouvernement fournit-il une orientation stratégique continue pour la formulation et la mise en œuvre du projet ?
	5. Les orientations données par le gouvernement ont-elles guidé les activités et les résultats du projet ?
	6. Y a-t-il eu un processus d’adhésion ou n’était-il pas nécessaire de vendre le projet et d’obtenir un soutien ?
	7. Le pays bénéficiaire est-il représenté à haut niveau lors des événements marquants du projet ?
* **Les projets doivent chercher à améliorer ou à créer des activités durables qui se poursuivront dans une perspective à plus long terme.**
	1. Le projet utilise-t-il des systèmes gouvernementaux de mise en œuvre et/ou de suivi ?
	2. Le gouvernement est-il impliqué dans la stratégie de durabilité pour le(s) résultat(s) du projet ?
 |
|  |  |  |
| **Bénéfice mutuel** |  | * **Les projets sont encouragés à utiliser l’échange mutuel entre les pays en développement, en particulier l’échange de bonnes pratiques pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable.**
	1. Le projet favorise-t-il les avantages mutuels grâce au partage des connaissances et des expériences, à la formation et au transfert de technologie ?
	2. Y a-t-il des gains mutuels ? Que gagne le partenaire du Sud qui contribue à la coopération ?
	3. La coopération crée-t-elle un accès au marché, facilite-t-elle l’inclusion dans la chaîne de valeur ou améliore-t-elle le capital humain ou les bases de production pour le(s) partenaire(s) contributeur(s) ?
* **Les projets sont encouragés à utiliser les capacités et l’expertise disponibles dans les pays du Sud contributeurs.**
	1. La coopération utilise-t-elle les capacités des pays du Sud ? Comment ?
* **Les activités doivent avoir un impact sur le développement clairement identifiable et attribuable au soutien du fonds fiduciaire Sud-Sud.**
	1. La coopération Sud-Sud renforce-t-elle la position et la visibilité de ces partenaires du Sud en tant qu’acteurs émergents sur la scène mondiale ?
 |
|  |  |  |
| **Égalité et horizontalité** |  | * **Le projet doit contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable dans le pays bénéficiaire.**
* **Les projets sont encouragés à utiliser l’échange mutuel entre les pays en développement, en particulier l’échange de bonnes pratiques en matière de développement durable.**
* **Les projets doivent identifier et renforcer les capacités locales, en privilégiant les capacités fournies par la coopération.**
	1. Y a-t-il une préférence pour l’utilisation et le renforcement des capacités locales ?
	2. Les acteurs locaux sont-ils considérés comme les mieux placés pour comprendre leurs singularités et leurs conditions et pour proposer la marche à suivre ?
	3. Les partenaires coopèrent-ils en tant que pairs, c’est-à-dire qu’ils se considèrent mutuellement comme des égaux et que leurs relations sont horizontales (non hiérarchiques) ?
	4. Les partenaires sont-ils libres d’exprimer leurs préoccupations ? Discutent-ils et négocient-ils sur un pied d’égalité ?
 |
|  |  |  |
| **Non-conditionnalité** |  | * **Aucune condition n’est fixée pour bénéficier de l’aide du fonds fiduciaire Sud-Sud**
	1. Le fonds fiduciaire Sud-Sud a-t-il établi les conditions nécessaires à la mise en œuvre de la coopération ?
	2. En cas d’événements imprévus affectant la gouvernance du pays partenaire, la coopération est-elle maintenue ?
 |
|  |  |  |
| **Complémentarité** |  | * **Les objectifs du projet doivent être clairement alignés sur les priorités du pays concerné.**
* **Les projets sont encouragés à utiliser de nouvelles façons d’aborder les questions de développement, le cas échéant, en mettant l’accent sur la reproduction d’expériences novatrices déjà mises en œuvre dans d’autres pays en développement, en particulier dans les pays du Sud contributeurs.**
	1. La coopération est-elle complémentaire de la coopération Nord-Sud en remplissant toutes les conditions suivantes :
		1. elle ne se substitue pas à la coopération Nord-Sud mais agit en parallèle ;
		2. elle n’est pas identique à la coopération Nord-Sud, mais différente et distincte ;
		3. elle apporte une valeur ajoutée, complète et/ou soutient d’autres formes de contributions.
 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Solidarité** |  | * **La motivation de cette coopération repose sur des affinités mutuelles et le désir de s’entraider pour relever les défis du développement.**
	1. Le projet a-t-il fourni un soutien à titre gracieux ou à des conditions préférentielles : subventions, prêts à des conditions préférentielles, envoi sur le terrain d’experts à titre gracieux, expertise, technologies ou produits à titre bénévole ou à des conditions préférentielles ?
	2. Le résultat escompté de la coopération est-il de permettre au pays partenaire d’atteindre ses objectifs de développement ?
 |
|  |  |  |
| **Respect de la souveraineté nationale et non-ingérence** |  | * **Le projet ne doit pas contrecarrer ou saper les positions ou activités officielles du gouvernement partenaire.**
	1. Les résultats ou les activités du projet, les déclarations des responsables du projet ou les actions de communication du projet ont-ils annulé ou cherché à remettre en cause les décisions souveraines des gouvernements nationaux, régionaux et/ou locaux ?
* **Les projets ne doivent pas influencer les processus politiques dans le pays d’accueil.**
	1. Les activités du projet ont-elles soutenu un parti ou un groupe politique particulier ?
	2. Le projet s’est-il engagé dans des activités dénonçant des gouvernements ou des candidats politiques ?
 |
|  |  |  |
| **Volontariat** |  | * **Le projet doit être axé sur la demande et avancer avec l’accord du gouvernement partenaire et sans porter atteinte à son libre arbitre.**
	1. Des incitations ou des contraintes ont-elles limité le consentement total du gouvernement partenaire au projet ou à des éléments spécifiques de celui-ci ?
 |
|  |  |  |
| **Rapport coût-efficacité** |  | * **Le projet est rentabilisé par les résultats qu’il produit en matière de développement durable.**
	1. L’allocation des ressources et la gestion du projet ont-elles été efficaces et ont-elles eu un impact ?
	2. Le projet aurait-il pu atteindre des résultats identiques ou supérieurs à un coût financier moindre ?
* **La gestion du projet, les technologies, les modalités et les accords contractuels tiennent compte des coûts et sont adaptés pour obtenir un impact.**
	1. Les coûts des technologies, des intrants et des contrats ont-ils été corrélés à l’impact obtenu ?
	2. Y a-t-il eu une forte dépendance à l’égard de technologies et/ou d’expertises coûteuses ? Étaient-elles indispensables ou aurait-on pu disposer de méthodes et d’experts moins coûteux ?
	3. Le calcul des coûts du projet était-il exclusivement axé sur les résultats ou incluait-il le développement des capacités locales/du Sud et les opportunités socio-économiques dans le rapport coût-efficacité de ses résultats ?
 |
|  |  |  |
| **Approprié au contexte** |  | * **Les approches, les technologies, les méthodes et les activités du projet sont bien adaptées au contexte et aux réalités et à la culture locales.**
	1. Les approches de la conception et de la mise en œuvre du projet étaient-elles bien ancrées dans le contexte local ?
	2. Les méthodes sélectionnées par le projet ont-elles directement pris en compte la faisabilité, les spécificités et la durabilité dans le cadre des réalités économiques, financières et culturelles locales ?
 |
|  |  |  |
| **Des résultats concrets** |  | * **Le projet doit produire des résultats très tangibles qui ne restent pas abstraits et/ou intermédias, mais qui se traduisent directement par un impact centré sur les personnes et un progrès respectueux de la planète.**
	1. Quels types de résultats le projet a-t-il permis d’obtenir ?
	2. Quel est l’impact pratique, tangible et directement perceptible des réalisations du projet ?
 |

Pour toute question, veuillez contacter ines.tofalo@unossc.org